Image not found or type unknown

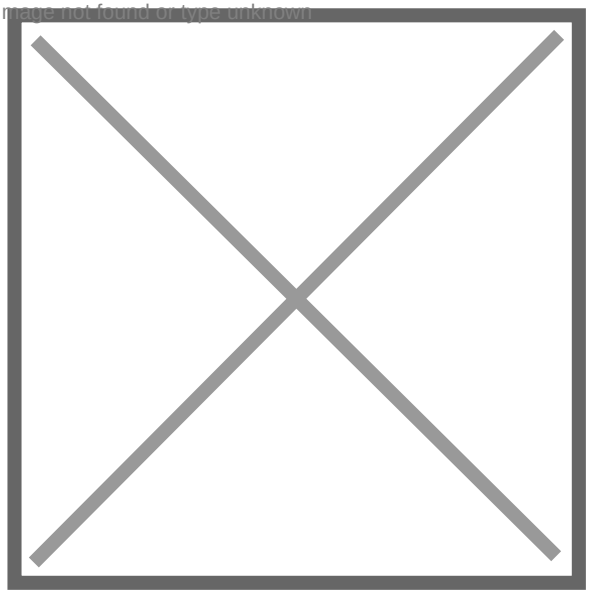

Fausse piece au prudhomme

Par **maudio974**, le **23/05/2014** à **08:24**

bonjour tout le monde ! et je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé et soutenu dans mes questions sur ce forum![smile3]
Voilà ce qui me chagrine aujourd'hui, je viens de passé hier devant les prudhommes après plusieurs mois d'attente; certes la partie advairse n'avait pas grand-chose de concret pour se défendre ! le libéré de la décision seras en juillet. Vous allez me demander ou et le problème alors !
Donc je m'explique nous n'avons reçu de la partie adverse ses conclusions pour se défendre avec les pièces numérotées au dernier moment ! le soir au le matin de la présentation au prudhomme! comme je dis rien de concret!

--Seulement la pièce N°10 (un mail envoyé à un collègue de travail)
qui ne correspond pas à ce que j'ai ecris! a la lecture de ce mail j'ai bien reconnu ce qui a été lut, seulement mon employeur a rajouté une ligne à indiquant (je le mets au prudhomme, je compte lui en prendre un max, c'est bien fait pour ça gueule) discrètement j'ai demandé à voir la pièce 10. j'ai lu ces mails, j'ai reconnu ce qui était ecris, donc quand même surprit d'avoir ecris une chose pareil ? (sur la colère de tout ce qu'a fait mon employeur je doute de moi et je ne sais plus si c'est propos sont de moi ou pas) après vérification a la maison ! l'employeur à falsifier cette pièce.
j'en ai informe mon avocat, par mail avec pièce jointe ! je n'ai pas de retour pour l'instant.
que pensez-vous de cela et que puis-je faire à ce sujet ! je ne veux pas d'une mauvaise Appréciation du jury.
merci.
cordialement.

Par **moisse**, le **24/05/2014** à **09:38**

Bonjour,
A ce stade vous ne pouvez pas grand chose, hormis porter plainte en matière pénale.
Mais :
* l'employeur n'a pas eu connaissance de ce mail par hasard, c'est votre collègue qui le lui a communiqué.
* toute pièce est considérée comme vraie jusqu'à administration de la preuve contraire.
Je ne vois pas comment vous pourrez administrer cette preuve.

Par **maudio974**, le **24/05/2014** à **09:57**

Après contact avec mon avocat je lui ai demandé de contredire cette pièce en délibéré, il m'a dit qu'il s'en occupe. j'ai fourni les preuves comme quoi ce mail est falsifié.

les raisons qu'il a eu accès à ce mail et simple, car il a récupèré le portable de l'ancien commercial licencié économique comme moi.

heureusement moi je n'avais pas de portable. j'utilisais un compte cree par moi-même pour la société à mon domicile.

j'espère que la pièce sera écartée car ces propos ne sont pas de moi.

puis-je portais plainte pour fraude sur falsification de document au commissariat.

Par **moisse**, le **24/05/2014** à **11:37**

Bonjour,
Vous ne pourrez pas fournir de preuve sur la falsification du mail par vos simples assertions.
En outre l'angle d'attaque plus propice me parait être l'art.L226-15 du code pénal relative au secret des correspondances.
Mais ce n'est pas gagné, selon le mode d'archivage de votre message, son intitulé...
[citation] j'utilisais un compte cree par moi-même pour la société à mon domicile.
[/citation]
Ce n'est pas mieux, sauf accord écrit se votre entreprise.
De toutes façons selon vos propos aucun comportement fautif ne vous est reproché, il s'agit d'une procédure de licenciement pour motif économique.

Par **maudio974**, le **24/05/2014** à **12:08**

certes rien ne m'est reproché.[smile3] (licenciment économique /accident travail/ non presentation visite medical)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

De doute maniere il est au courant de ce compte creé car on echangé beaucoup de chose (devis facture echange mails entre client etc..)il n'ete pas contre !

mais cette phrase frauduleuse sur le mail(je le mets au prudhomme, je compte lui en prendre un max c'est bien fait pour ça gueule) ne me fait pas plaisir.
car mon avocat a dû excuser sur ce sujet en indiquant que l'on peut comprendre après tout ce que j'ai subi.

mon avocat après lui avoir apporté la preuve que cette phrase et fraudule car (envoie du mail en question daté avec l'heure expediteur etc ..) compte envoyer une note en délibéré.

bref , je compte bien gardé mes force ailleur car on dois saissir le TASS. vue la situation auquel je me trouve actuellement et les prejudice physique subit.

merci à vous cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés